

on est convaincu de l'étonnante durée de cet empire.

Peut-être encore faut-il attribuer l'imperfection des lettres et des beaux-arts, chez les Chinois, à la perfection même de la police et du gouvernement. Ce paradoxe est fondé sur la raison. Lorsque chez un peuple la première étude est celle des lois; que la récompense de l'étude est une place dans l'administration au lieu d'une place d'académie; que l'occupation des lettrés est de veiller à l'observation de la morale ou à la manutention de la politique, si cette nation est infiniment nombreuse; s'il y faut une vigilance continuelle des savans sur la population et la subsistance; si chacun, outre les devoirs publics, dont la connaissance même est une longue science, a des devoirs particuliers, soit de famille ou de profession: chez un tel peuple, les sciences spéculatives et de pur ornement ne doivent pas s'élever à cette hauteur, à cet éclat où nous les voyons en Europe. Mais les Chinois, toujours écoliers dans nos arts de luxe et de vanité, sont nos maîtres dans la science de bien gouverner. Ils le sont dans l'art de peupler, non dans celui de détruire.

La guerre n'est point à la Chine une science perfectionnée. Une nation, dont toute la vie est réglée comme l'enfance, par des rites, des préceptes, des usages publics et domestiques, doit être naturellement souple, modérée, paisible et pacifique. La raison et la réflexion, qui président

à ses leçons et à ses pensées, ne sauraient lui laisser cet enthousiasme qui fait les guerriers et les héros. L'humanité même dont on remplit son âme tendre et molle lui fait regarder avec horreur l'effusion du sang, le pillage et le massacre, si familiers à tout peuple soldat. Avec cet esprit, est-il étonnant que les Chinois ne soient pas belliqueux? Leur milice est innombrable, mais ignorante, et ne sait qu'obéir. Elle manque de tactique encore plus que de courage. Dans les guerres contre les Tartares, les Chinois n'ont pas su combattre, mais ils ont su mourir. L'amour pour leur gouvernement, pour leur patrie et pour leurs lois, doit leur tenir lieu d'esprit guerrier; mais il ne tient pas lieu de bonnes armes et de la science de la guerre. Quand on soumet ses conquérans par les mœurs, on n'a pas besoin de dompter ses ennemis par les armes.

Quel est l'homme assez indifférent au bonheur d'une portion considérable de l'espèce humaine pour ne pas désirer que l'état de la Chine soit tel que nous venons de l'exposer? Écoutons cependant ceux qui croient pouvoir en douter.

Pour juger, disent-ils, d'une nation également fermée aux étrangers, qui n'ont pas la liberté d'y entrer, et aux indigènes, qui n'ont pas celle d'en sortir, il faut partir de quelques points d'appui, peu solides peut-être, mais reçus pour bons. Ces points d'appui, ce seront les faits mêmes, allégués par les admirateurs de la Chine. Nous les

xxi.
État de la
Chine selon
ses détracteurs.

avouerons sans les discuter, et nous nous contenterons d'en tirer les conséquences qui en découlent nécessairement.

1.° La Chine jouissait ou était affligée d'une population immense, lorsqu'elle fut conquise par les Tartares; et de ce que les lois de cet empire furent adoptées par le vainqueur, on en conclut qu'elles devaient être bien sages.

Cette soumission du Tartare au gouvernement Chinois ne nous paraît pas une preuve de sa bonté. La nature veut que les grandes masses commandent aux petites; et cette loi s'exécute au moral comme au physique. Or, si l'on compare le nombre des conquérans de la Chine au nombre des peuples conquis, on trouvera que pour un Tartare il y avait cinquante mille Chinois. Un individu peut-il changer les usages, les mœurs, la législation de cinquante mille hommes? et d'ailleurs comment ces Tartares n'auraient-ils pas adopté les lois de la Chine, bonnes ou mauvaises, n'en ayant point à leur substituer? Ce que cette étrange révolution montre le plus évidemment, c'est la lâcheté de la nation; c'est son indifférence pour ses maîtres, un des principaux caractères de l'esclavage. Passons à la population de la Chine.

2° L'agriculture a été de temps immémorial en honneur à la Chine. C'est un fait sur lequel il n'y a pas deux sentimens. Or, toute région agricole qui jouit d'une longue paix; qui n'éprouve point de révolutions sanglantes; qui n'est ni op-

primée par la tyrannie, ni dévastée par des maladies de climat, et où l'on voit le laborieux citoyen ramasser dans la plaine un panier de terre, le porter au sommet des montagnes, en couvrir la pointe nue d'un rocher, et la retenir par de petites palissades, doit abonder en habitans. En effet, ces habitans se livreraient-ils à des travaux insensés, si la plaine où ils ont ramassé la poignée de terre était inculte, déserte et abandonnée au premier qui voudrait l'occuper? S'il leur était libre de s'étendre dans les campagnes, resteraient-ils entassés aux environs des villes? La Chine et toute la Chine est donc très-peuplée.

Le pays est coupé par un grand nombre de canaux. Ces canaux seraient superflus, s'ils n'établissent pas une communication nécessaire et fréquente d'un lieu à un autre lieu. Qu'annoncent-ils, sinon un grand mouvement intérieur, et conséquemment une population très-considérable?

Toute contrée agricole où les disettes sont fréquentes, où ces disettes soulèvent des milliers d'hommes; où dans ces soulèvemens il se commet plus de forfaits, plus de meurtres, plus d'incendies, plus de pillage qu'il ne s'en commettrait dans l'irruption d'une horde de sauvages, et où, le temps de la disette et de la révolte passé, l'administration ne recherche pas le coupable, renferme certainement plus d'habitans qu'elle n'en peut nourrir. Ne serait-ce pas le plus absurde des peuples que le Chinois, si le défaut accidentel des subsis-

tances provenait de sa négligence, soit à cultiver ses terres, soit à pourvoir à ses approvisionnements? Mais la Chine, pays immense, contrée fertile, si bien cultivée, si merveilleusement administrée, n'en est pas moins exposée à cette sorte de calamité. Il faut donc qu'il y ait dix fois, vingt fois plus d'habitans que d'arpens de terre.

Tout pays où l'on foule aux pieds un sentiment si naturel, qu'il est commun à l'homme et à la brute, la tendresse des pères et des mères pour leurs petits, et où l'on se résout à les tuer, à les étouffer, à les exposer, sans que la vindicte publique s'y oppose, a trop d'habitans, ou est habitée par une race d'hommes comme il n'y en a aucune autre sur la surface du globe. Or, c'est ce qui se passe à la Chine; et nier ce fait ou l'affaiblir, ce serait jeter de l'incertitude sur tous les autres.

Mais un dernier phénomène qui achève de confirmer l'excessive population de la Chine, c'est le peu de progrès des sciences et des arts depuis l'époque très-éloignée qu'on les y cultive. Les recherches s'y sont arrêtées au point où, cessant d'être utiles, elles commencent à devenir curieuses. Il y a plus de profit à faire à l'invention du plus petit art pratique qu'à la plus sublime découverte qui ne montrerait que du génie. On fait plus de cas de celui qui sait tirer parti des recoupes de la gaze que de celui qui résoudrait le problème des trois corps. C'est là surtout que se fait la question qu'on n'entend que trop souvent

parmi nous : *A quoi cela sert-il?* Je demande si ce repos, contraire au penchant naturel de l'homme, qui veut toujours voir au-delà de ce qu'il a vu, peut s'expliquer autrement que par une population qui interdise l'oisiveté, l'esprit de méditation, et qui tienne la nation soucieuse, continuellement occupée de ses besoins? La Chine est donc la contrée de la terre la plus peuplée.

Cela supposé, ne s'ensuit-il pas qu'elle est la plus corrompue? L'expérience générale ne nous apprend-elle pas que les vices des sociétés sont en proportion du nombre des individus qui la composent? Et que me repliquerait-on si j'assurais que les mœurs chinoises doivent être, dans toute l'étendue de l'empire, plus mauvaises encore que dans nos plus superbes cités, où l'honneur, sentiment étranger au Chinois, donne de l'éclat aux vertus et tempère les vices?

Ne puis-je pas demander quel est et quel doit être le caractère d'un peuple où l'on voit, dans des occasions assez fréquentes, une province fondre sur une autre province, et en égorger impitoyablement, impunément les habitans; si ce peuple peut avoir des mœurs bien douces; si une nation où les lois ne préviennent ni ne punissent l'exposition ou le meurtre des nouveau-nés est civilisée ou barbare; si le sentiment de l'humanité, la bienfaisance, la commisération y subsistent dans un degré bien éminent; et si un peuple que les circonstances les plus extraordinaires invitaient à

fonder des colonies est bien sage lorsqu'il n'imagine pas ou qu'il dédaigne un remède aussi simple, aussi sûr, à des malheurs effroyables et toujours renaissans ?

Il est difficile jusqu'ici de faire grand cas de la prudence chinoise. Voyons si l'examen de la constitution de l'empire, de la conduite du souverain et de ses ministres, de la science des lettrés et des mœurs du peuple, ne nous en donneront pas une idée plus sublime.

3° Un auteur grave, qui n'est pas dans la foule des admirateurs de la sagesse chinoise, dit expressément que *le bâton est le souverain de la Chine*. Sur ce mot plaisant et profond, on aura, je crois, quelque peine à se persuader qu'une nation où l'homme est traité comme on traite ailleurs les animaux ait quelque chose des mœurs ombreuses et délicates de notre Europe, où un mot injurieux se lave dans le sang, où la menace du geste se venge par la mort. Le Chinois doit être pacifique et bénin. Tant mieux, ajouterons nos antagonistes.

Cependant, c'est comme père de ses sujets que le prince à la Chine est considéré, obéi, respecté.... Et nous ajouterons à notre tour : tant pis. Cela me garantit bien l'humble soumission des enfans, mais non la bonté du père. Veut-on précipiter un peuple dans une abjection dont il ne se relèvera jamais ? On n'a qu'à consacrer le titre de despote par celui de père. Partout les enfans qui osent

lever la main sur leurs parens sont des monstres rares ; et, malgré l'autorité des lois qui limitent l'autorité paternelle, les parens qui maltraitent leurs enfans ne sont malheureusement partout que des monstres trop communs. L'enfant ne demande point à son père compte de sa conduite ; et la liberté, sans cesse en péril, si le chef est à l'abri de toute poursuite par sa qualité infiniment respectable de père, sera nulle sous un despote qui imposera un silence absolu sur son administration.

Nous nous trompons peut-être ; mais les Chinois nous semblent courbés sous le joug d'une double tyrannie, de la tyrannie paternelle dans la famille, de la tyrannie civile dans l'empire. D'où nous oserions conclure qu'ils doivent être les plus doux, les plus insinuans, les plus respectueux, les plus timides, les plus vils et les moins dangereux des esclaves ; à moins qu'il ne se soit fait en leur faveur une exception à l'expérience de tous les peuples et de tous les siècles. Quel est parmi nous l'effet du despotisme paternel ? Le respect extérieur et une haine impuissante et secrète pour les pères. Quel a été et quel est chez toutes les nations l'effet du despotisme civil ? la bassesse et l'extinction de toute vertu. S'il en est autrement à la Chine, on nous apprendra comment cette merveille s'y est opérée.

Voici ce qu'on dit. . . . *L'empereur sait qu'il règne sur une nation qui n'est attachée aux lois*

qu'autant qu'elles font son bonheur..... Y a-t-il entre le Chinois et l'Européen quelque différence sur ce point?..... *L'empereur sait que, s'il se livrait à la tyrannie il s'exposerait à tomber du trône.....* Est-ce que les histoires anciennes et modernes n'offrent pas des exemples de ce juste et terrible châtement? Qu'ont-ils produit? Dirait-on que le Chinois souffre l'oppression plus impatiemment que l'Anglais ou le Français, ou que la Chine n'a été, n'est et ne sera jamais gouvernée que par des monarques accomplis? O révérence des temps passés et des contrées éloignées, combien tu nous fais dire de sottises! La clémence, la fermeté, l'application, les lumières, l'amour des peuples, la justice, sont des qualités que la nature n'accorde, même séparées, qu'à des hommes rares; et il n'en est presque aucun en qui elles ne soient malheureusement plus ou moins affaiblies par la dangereuse jouissance du pouvoir suprême. La Chine seule aura donc échappé à cette malédiction, qui a commencé avec toutes les autres sociétés, et qui durera autant qu'elles.

Assurément; *car il y a à côté du trône un tribunal toujours subsistant, qui tient un compte fidèle et rigoureux des actions de l'empereur....* Et ce tribunal n'existe-t-il pas dans toutes les contrées? Les souverains l'ignorent-ils? le redoutent-ils? le respectent-ils? La différence de notre tribunal à celui de la Chine, c'est que le notre, composé de la masse entière de la nation, est incorruptible, et que le

tribunal chinois n'est composé que d'un petit nombre de lettrés. O l'heureuse contrée que la Chine! O la contrée unique où l'historiographe du prince n'est ni pusillanime, ni rampant, ni accessible à la séduction; et où le prince, qui peut faire couper la tête ou la main à son historiographe, pâlit d'effroi lorsque celui-ci prend la plume! Il n'y eut jamais que les bons rois qui craignissent le jugement de leurs contemporains et le blâme de la postérité.

Aussi les souverains de la Chine sont-ils bons, justes, fermes, éclairés..... Tous, sans exception? Il en est, je crois, du palais impérial de la Chine comme du palais du souverain de toutes les autres contrées. Il est un au milieu de la multitude innombrable des habitations des sujets; c'est-à-dire que, pour une fois qu'il arrive au génie et à la vertu de tomber du ciel sur la demeure du maître, cent mille fois ils doivent tomber à côté. Mais cette loi de la nature n'a peut-être pas lieu à la Chine comme en Europe, où nous serions trop heureux si après dix mauvais successeurs d'un bon roi il en naissait un qui lui ressemblât.

Mais l'autorité souveraine est limitée à la Chine... Où ne l'est-elle pas? Comment, par qui est-elle limitée à la Chine? Si la barrière qui protège le peuple n'est pas hérissée de lances, d'épées, de baïonnettes dirigées vers la poitrine ou la tête sacrée de l'empereur, père et despote, nous craindrons, mal à propos peut-être, mais nous crain-

drons que cette barrière ne soit à la Chine qu'une grande toile d'araignée sur laquelle on aurait peint l'image de la justice et de la liberté, mais au travers de laquelle l'homme qui a de bons yeux aperçoit la tête hideuse du despote. Y a-t-il eu un grand nombre de tyrans déposés, emprisonnés, jugés, mis à mort? Voit-on sur la place publique un échafaud sans cesse dégouttant du sang des souverains? Pourquoi cela n'est-il pas?

Pourquoi?... *C'est que la Chine est revenue, par une suite de révolutions, à l'état dont les autres contrées se sont éloignées, au gouvernement patriarcal....* Nous en demandons pardon à nos adversaires; mais le gouvernement patriarcal d'une contrée immense, d'une famille de deux cents millions d'individus, nous paraît une idée presque aussi creuse que celle d'une république de la moitié du monde connu. Le gouvernement républicain suppose une contrée assez étroite pour le prompt et facile concert des volontés, le gouvernement patriarcal un petit peuple nomade renfermé sous des tentes. La notion du gouvernement patriarcal de la Chine est une espèce de rêverie qui ferait sourire l'empereur et ses mandarins.

4° *Les mandarins ne tenant point à des familles riches et puissantes, l'empire est en paix....* Chose singulière! L'empire est en paix, et cela par la raison même qui devrait souvent le troubler; à moins que Richelieu ne fût un mauvais politique lorsqu'il voulait que les grandes places ne fussent

pas accordées à des gens de rien qui ne tiennent qu'à leur devoir.

Ces hommes d'état n'excitent point de troubles : c'est un fait.... Et c'en est peut-être un encore qu'ils n'ont point de pauvres parens à protéger, point de flatteurs à combler de grâces, point de mignons ou de maîtresses à enrichir, également supérieurs à la séduction et à l'erreur. Mais ce qui est très-incontestable, c'est que les magistrats ou chefs de la justice promènent eux-mêmes sans pudeur les marques de leur dégradation et de leur ignominie. Or, qu'est-ce qu'un magistrat portant sa bannière ou l'enseigne de son avilissement sans en être moins fier? Qu'est-ce qu'un peuple chez lequel ce magistrat n'est pas moins honoré?

5° Après le souverain et le mandarin se présente le lettré. Et qu'est-ce que le lettré?... C'est un homme élevé dans une doctrine qui inspire l'humanité, qui la prêche; qui prêche l'amour de l'ordre, la bienfaisance, le respect pour les lois; qui répand ces sentimens dans le peuple et lui en montre l'utilité.... Et n'avons-nous pas dans nos écoles, dans nos chaires, parmi nos ecclésiastiques, nos magistrats et nos philosophes, des hommes qui ne le cèdent, je crois, aux lettrés ni en lumières ni en bonnes mœurs; qui exercent les mêmes fonctions de vive voix et par écrit dans la capitale, dans les grandes villes, dans les moindres cités, dans les bourgs et dans les hameaux. Si la sagesse d'une nation était pro-

portionnée au nombre de ses docteurs, aucune ne serait plus sage que la nôtre.

Nous avons parcouru les hautes classes de l'empire. Descendons maintenant aux conditions inférieures, et jetons un coup-d'œil sur les mœurs populaires.

6° On a quelques ouvrages de mœurs traduits du chinois. Qu'y voyons-nous? d'infâmes scélérats exerçant les fonctions de la police; l'innocent condamné, battu, fouetté, emprisonné; le coupable absous à prix d'argent, ou châtié, si l'offensé est plus puissant: tous les vices de nos cités et de l'intérieur de nos maisons, avec un aspect plus hideux et plus dégoûtant.

7° Mais rien ne peut donner des notions plus justes des mœurs populaires que l'éducation. Comment l'enfance est-elle formée à la Chine? On y contraint un enfant à rester assis des heures entières, immobile, en silence, les bras croisés sur la poitrine, dans l'état de méditation et de recueillement. Quel fruit espérer d'un exercice habituel aussi contraire à la nature? Un homme d'un bon sens ordinaire répondrait: la taciturnité, la finesse, la fausseté, l'hypocrisie, et tous ces vices accompagnés du sang-froid particulier au méchant. Il penserait qu'à la Chine la franchise, cette aimable franchise qui charme dans les enfans, cette naïve ingénuité qui se fane à mesure qu'ils avancent en âge, et qui concilie la confiance universelle au petit nombre de ceux qui ont le

bonheur de la conserver, est étouffée dès le berceau.

8° *Le code de la politesse chinoise est fort long....* Un homme d'un bon sens ordinaire en conclurait qu'elle cesse d'être à la Chine l'expression simple et naturelle des égards et de la bienveillance; que ce n'est qu'une étiquette; et il regarderait l'apparence cordiale de ces voituriers embourbés qui s'agenouillent les uns devant les autres, s'embrassent, s'adressent les noms les plus tendres, et se secourent, comme une espèce de momerie d'usage chez un peuple cérémonieux.

9° *Il y a un tribunal érigé contre les fautes dans les manières.....* Un homme d'un bon sens ordinaire soupçonnerait que la justice y est mieux administrée contre ces minutieux délits que dans les tribunaux civils contre les grands forfaits; et il douterait beaucoup que sous les entraves des rites, des cérémonies, des formalités, l'âme pût s'élever, le génie exercer son ressort. Il penserait qu'un peuple cérémonieux ne peut être que petit; et, sans avoir vécu ni à Pékin, ni à Nankin, il prononcerait qu'il n'y a aucune contrée sur la terre où on se soucie moins de la vertu, et où l'on en ait plus les apparences.

10° Tous ceux qui ont commercé avec les Chinois conviennent unanimement que l'on ne saurait trop prendre de précautions, si l'on ne veut pas en être dupé. Ils ne rougissent pas même de leur mauvaise foi.